



Retards de chantier

Par Anah67

Bonjour,

Dans le cadre d'une rénovation, une entreprise a pris 2 mois de retard dans son chantier. les autres entreprises ont du décaler leur travaux, un echafaudage a du rester en place 2 mois de plus.

- puis-je demander une compensation à l'entreprise responsable des retards?
- puis je lui refacturer l'immobilisation de l'échafaudage?

Merci.